

BAROMÈTRE DU

115

Mai – Octobre

2016

Baromètre régional Bourgogne

Entre 2015 et 2016, sur les périodes allant du 1^{er} mai au 31 octobre, la Région Bourgogne a augmenté l'offre d'hébergement d'urgence pérenne mise à disposition du 115 de 20 % alors que dans le même temps la demande exprimée en personnes différentes a baissé de 8 %.

En dépit de cette dynamique positive, la progression du taux de demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement, passé de 23 % à 30 %, atteste du fait qu'il est devenu plus difficile pour les personnes qui en expriment le besoin d'accéder à un hébergement d'urgence. On constate par ailleurs, malgré les efforts accomplis, la difficulté de dépasser une approche au « thermomètre » comme le révèle la baisse de 5 % du nombre de places mobilisables par le 115 entre la période hivernale (novembre 2015-avril 2016) et non hivernale (mai-octobre 2016).

Or, la sortie progressive du mode de gestion saisonnier de l'hébergement d'urgence s'avère être une condition nécessaire pour couvrir l'ensemble des besoins qui émergent tout au long de l'année, en privilégiant les solutions durables et en consolidant les moyens des dispositifs de veille sociale (équipes mobiles, accueils de jour, SIAO).



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA
COHÉSION SOCIALE

Avec le soutien de la

DEMANDES AU 115

UNE AUGMENTATION DU NIVEAU DE CONCENTRATION DES DEMANDES D'HÉBERGEMENT

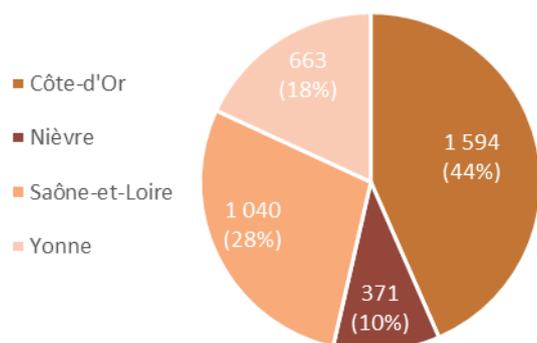
Nombre de demandes d'hébergement reçues au 115 (mai-octobre 2016)

28 521



Entre le 1er mai et le 31 octobre 2016, **28 521 demandes d'hébergement** sont parvenues au 115 des 4 départements bourguignons. Ces demandes ont été formulées par **3 668 personnes différentes**, ce qui correspond à une **diminution de 8 %** comparativement à 2015 (sur la période considérée).

Répartition du nombre de personnes ayant sollicité au moins une fois le 115 pour une demande d'hébergement selon le département en Bourgogne (mai-octobre 2016)



Ces évolutions **confirment l'importance du nombre de demandes par personne (7.8 en moyenne)** déjà mise en lumière lors des précédents baromètres. Cette dynamique est notamment liée à la faiblesse du *turn-over* en partie due à la **complexification des situations** (expulsions locatives, problématiques psychiatriques, troubles addictifs, situations administratives des migrants...) ainsi qu'à une meilleure application du principe de continuité de l'accueil.

Il convient en outre de mentionner qu'il existe **d'importantes disparités départementales**. Alors que dans trois des quatre départements de la région (Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne) les demandes d'hébergement ont diminué entre 2015 et 2016 (sur la période étudiée), elles ont en revanche augmenté en Côte-d'Or, **mettant en exergue un effet de concentration régionale**.

Si l'on raisonne en termes de personnes ayant sollicité le 115 (au moins une fois sur la période considérée), il est possible d'affiner ce constat. **Les deux départements bourguignons les plus peuplés (Saône-et-Loire et Côte-d'Or qui représentent 66 % de la population régionale, INSEE, 2015) concentrent 72 % des personnes en demande** en 2016, contre 71 % en 2015 (sur la période étudiée).

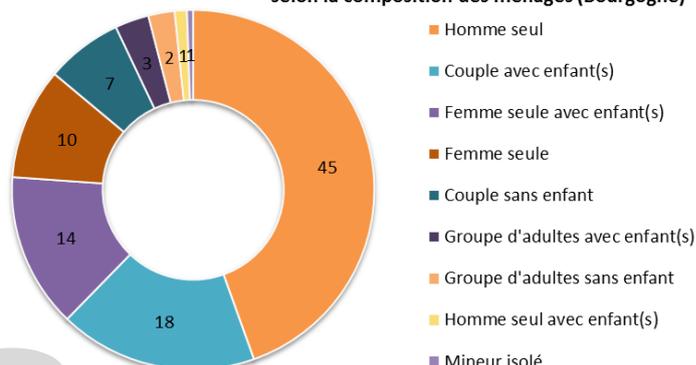
UN PROFIL DE PERSONNES EN DEMANDE STABLE MAIS DIFFÉRENCIÉ SUIVANT LES TERRITOIRES

Les données régionales attestent d'une **stabilité dans l'évolution des profils des personnes en demande d'hébergement**. En 2016, sur la période analysée, **les hommes seuls continuent de représenter la catégorie de ménage la plus importante** avec près de la moitié des personnes en demande (45 %, contre 44 % en 2015). **La proportion de femmes parmi les personnes en demande évolue relativement peu également**. Depuis le premier baromètre (novembre 2014-avril 2015), elle fluctue entre 27 % et 31 % et se situe à 29 % sur la dernière période étudiée (2016).

Cette stabilité à l'échelle régionale **se décline au niveau départemental mais est néanmoins différenciée en fonction des territoires**. Dans la

Nièvre, au regard de la moyenne régionale, les hommes seuls sont surreprésentés (64 %), alors qu'en Côte-d'Or ce sont les couples avec enfant(s) (23%, contre 18 % en Bourgogne).

Répartition des personnes en demande d'hébergement selon la composition des ménages (Bourgogne)



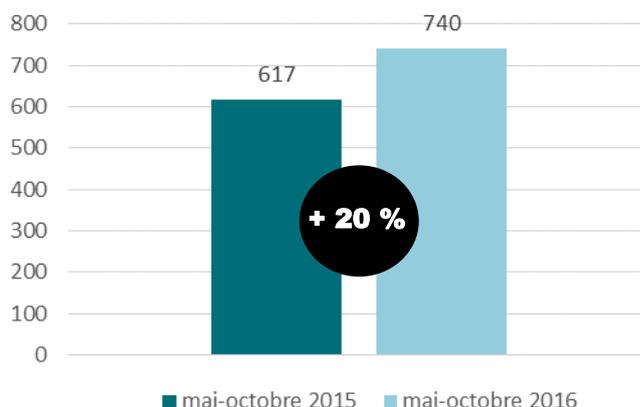
RÉPONSES DU 115

UN ACCROISSEMENT DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENT PÉRENNE...

L'offre d'hébergement pérenne mise à disposition du 115 a **augmenté de 20 % au niveau régional** entre 2015 (1er mai-31 octobre) et 2016 (1er mai-31 octobre). Elle comprend désormais **740 places permanentes**.

Cet accroissement du nombre de places pérennes mobilisables concerne trois des quatre départements de la région. Il repose pour une large part sur l'évolution de la situation en Saône-et-Loire où, dans le prolongement des réflexions enclenchées sur la refondation de l'hébergement d'urgence et le respect du principe de continuité de l'accueil, **75 places ont nouvellement été mises à disposition du 115**.

Évolution du nombre de places permanentes mises à disposition du 115 en Bourgogne



... INSUFFISANT POUR INFLÉCHIR L'AUGMENTATION DU TAUX DE NON-ATTRIBUTION

Nombre de demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement
(mai-octobre 2016)

8 576

(30% des demandes n'ont pas donné lieu à un hébergement)



Le dimensionnement et les caractéristiques du parc d'hébergement d'urgence doivent être analysés au regard des besoins et de la spécificité des publics en demande.

Au niveau régional, on note, malgré les efforts accomplis, un **accroissement du taux de demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement. Celui-ci a atteint 30 % en 2016** (sur la période considérée), **soit 7 points de plus qu'en 2015** (sur la même période). Les motifs de non-attribution sont essentiellement liés au **sous-dimensionnement du parc d'hébergement d'urgence et à l'embolie des dispositifs** comme le révèle l'évolution du **refus pour absence de places disponibles, passé de 51 % à 60 %** (entre 2015 et 2016, du 1er mai au 31 octobre).

Au-delà du nombre, le type d'hébergement proposé doit répondre aux particularités des publics accueillis sur les territoires. La **création de places dédiées à l'accueil des familles en Saône-et-Loire a permis de faire émerger les besoins** qui se sont traduits par un accroissement du nombre de demandes de couples avec enfant(s) (11 % sur la période 1er mai-31 octobre 2015, contre 20 % sur la même période en 2016). Néanmoins, **l'accès aux structures demeure parfois difficile** (personnes accompagnées d'animaux, à mobilité réduite, disposant d'un statut administratif précaire, difficultés liées à l'éloignement géographique et aux horaires d'accueil des structures).

Vers un développement du non-recours ?

L'insuffisance chronique de places disponibles, parfois couplée d'une inadaptation du parc d'hébergement d'urgence existant, questionne sur la possibilité du développement de la pratique du non-recours.

Difficile à évaluer, le non-recours semble néanmoins se développer au niveau régional. C'est en tout cas une des interprétations envisageables pour expliquer l'évolution de la situation sur certains territoires.

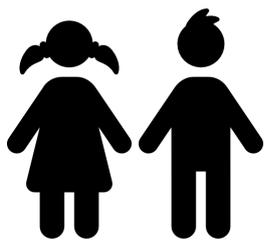
LA SITUATION DES ISOLÉS ET DES ENFANTS

PLUS DE LA MOITIÉ DES PERSONNES EN DEMANDE D'HÉBERGEMENT SONT DES PERSONNES SEULES

Entre le 1er mai et le 31 octobre 2016, **2 020 personnes isolées** (comprenant les hommes seuls, les femmes seules et les mineurs isolés) ont sollicité le 115 pour un hébergement. Cela correspond à **55 % des personnes en demande** au niveau régional. C'est **1 point de plus qu'en 2015**, sur la même période. Il ressort également de l'analyse que la proportion de personnes isolées en demande d'hébergement est plus importante en période hivernale (novembre 2015–avril 2016, 58 % environ) qu'en période estivale (mai-octobre 2016, environ 54 %).

PLUS D'UN TIERS DES PERSONNES PROVIENNENT DE MÉNAGES AVEC ENFANT(S)

Sur la période étudiée, **36 % des personnes en demande d'hébergement émanent de ménages avec enfant(s)**. Les données recueillies font état d'une **stabilité** (par rapport à 2015) dans la proportion d'enfants parmi les personnes ayant sollicité au moins une fois le 115. Sur les deux périodes, elle s'élève à **21 %**.



Nombre de personnes en demande d'hébergement provenant de ménages avec enfant(s) (mai-octobre 2016)

1 331

(36 % des personnes en demande émanent de ménages avec enfant(s))

Nombre de personnes isolées ayant sollicité le 115 pour un hébergement (mai-octobre 2016)

2 020

(55 % des personnes en demande sont des isolés)

RÉPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le baromètre régional de l'urgence en Bourgogne paraît deux fois par an. Il porte alternativement sur les périodes de novembre à avril et de mai à octobre.

Il permet une analyse des données brutes relatives à l'activité du 115, aux demandes et à l'offre d'hébergement d'urgence, ainsi qu'au profil des publics concernés.

Les demandes de prestations sont exclues de l'observation et on ne comptabilise qu'une demande d'hébergement par jour et par personne.

Les données sont transmises par les SIAO et compilées par la Fédération des acteurs de la solidarité BFC.

Pour plus de détails sur la méthodologie utilisée : bfc@fnars.org

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

6 Rue Alfred Chagnenet 21 300 Chenôve
bfc@fnars.org

CONTACT POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DU BAROMÈTRE :

Julien Barbosa,
chargé de mission AHIL, réfugiés/migrants, observation
julien.barbosa@fnars.org

RÉALISÉ AVEC L'APPUI TECHNIQUE DE :

Gaëlle Fructus,
chargée de mission participation et appui aux études
gaelle.fructus@fnars.org

GRÂCE À LA PARTICIPATION ESSENTIELLE DES SIAO DES DÉPARTEMENTS DE :

- Côte-d'Or (21)
- Nièvre (58)
- Saône-et-Loire (71)
- Yonne (89)



ET EN COLLABORATION AVEC LA DRDJSCS